

Réf: Dossier 334829

Avis de constitution

SOCIETE « DIASPO IMMO » en abrégé « DIASPO IMMO »

Siège ABIDJAN ABOBO Baoulé 4ème extension
carrefour AKISSI DELTA, Lot 5121, Ilot 469

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIASPO IMMO » en abrégé «
DIASPO IMMO »

Objet : -Tous travaux de bâtiments ;
-Entretien bâtiments et espace vert ;
-Toutes activités d'électrification ;
-Tous travaux d'hydraulique ;
-Divers
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO Baoulé 4ème extension
carrefour AKISSI DELTA, Lot 5121, Ilot 469

Dirigeant(s) M SAVANE DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07044 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50287/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

